



Offre de stage : Réalisation d'un guide des bonnes pratiques sous forme de fiches pédagogiques à destination des porteurs de projet sur la thématique de la Renaturation

Contexte du stage :

Le Parc naturel régional de l'Avesnois (PNRA) est un territoire composé de 134 communes se situant dans le département du Nord et s'étendant sur une superficie d'environ 124 000 ha. Il rassemble environ 160 000 habitants. Son fonctionnement s'organise principalement autour d'une Charte ayant une durée de vie de 15 ans, fondée sur la préservation et la valorisation de son patrimoine naturel, culturel et paysager.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Climat et Résilience du 21 août 2021 qui a fixé comme objectif à l'échelle nationale de réduire de moitié la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) d'ici 2031 pour atteindre l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à horizon 2050, le PNRA travaille, en partenariat avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Sambre-Avesnois et l'Adu, sur la thématique de la renaturation (identification des sites potentiels à renaturer et élaboration de documents de sensibilisation).

Contenu du stage :

Le/la stagiaire devra travailler à l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques / d'aide à la décision sur le sujet de la renaturation. Ce guide à destination des porteurs de projets (particuliers, professionnels, élus et techniciens des communes ou des intercommunalités) aura pour vocation de sensibiliser et d'établir un dialogue entre les différents acteurs de l'aménagement du territoire. Cette sensibilisation et cette appréhension du sujet se fera sous-forme de fiches pédagogiques. Elles auront pour objectif de répondre aux différentes interrogations que pourraient se poser le porteur de projet qui souhaiterait reconverter ou renaturer un site : les bonnes questions à se poser, la méthodologie, les étapes, les acteurs à mobiliser, les documents de référence... en fonction des différents enjeux (paysage, environnement, artificialisation, économie) et des risques naturels ou technologiques présents sur un site. Elles devront être compréhensibles pour une personne non-experte, pédagogiques, synthétiques et illustrées. Elles pourront s'appuyer sur des retours d'expériences, du benchmark ou de la bibliographie et pourront émettre des recommandations et des préconisations. Par ailleurs, ce guide aura pour vocation de bien définir les différentes notions associées à la renaturation.

Encadrement :

Le/la stagiaire sera encadré(e) par le chargé de mission « Aménagement durable du territoire » du PNR de l'Avesnois au sein du Pôle Aménagement et Cadre de vie. Il/Elle sera également amené(e) à collaborer avec la chargée de mission « Paysage et Cadre de vie », le chargé de mission « Gestion du Patrimoine naturel », le chargé de mission « Connaissance du Patrimoine naturel », le chargé de mission « ressource en eau, milieux aquatiques, inondations » et coordinateur du SAGE de la Sambre et le chargé de mission « SIG et Observatoire territorial ».

Profil / Compétences attendues :

- Niveau bac +3 à +5 en Urbanisme, Paysage ou Aménagement du territoire
- Maîtrise des outils bureautiques utiles à la mission (suite office, logiciel SIG (QGis)...)
- Capacité d'analyse et de synthèse, rigueur et méthode
- Capacités de travail en équipe, qualités relationnelles et rédactionnelles
- Autonomie de travail et esprit d'initiatives
- Sensibilité aux questions environnementales et paysagères

Informations complémentaires :

- Stage basé à la Maison du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (Maroilles)
- Indemnité de stage conformément à la réglementation en vigueur (600 €/mois) + Ticket Restaurant
- Permis B indispensable / véhicule de service disponible / véhicule personnel recommandé (indemnités kilométriques prises en charge par le Parc)

Délai de réponse :

Dès que possible (analyse des candidatures au fur et à mesure des réceptions).

Date limite de candidature le 3 mars 2025.

Durée :

2 à 3 mois, idéalement 3 mois, stage à temps plein. (Démarrage en fonction du cursus du stagiaire - idéalement en mars ou avril)

Candidatures à adresser à :

M. Jérôme PICOUL, Chargé de mission « Aménagement durable du territoire et paysage »

Maison du Parc – 59550 MAROILLES

Par mail : jerome.picoul@parc-naturel-avesnois.com ; 03.27.21.47.92